

Geneviève Legay: «Je veux que les mensonges cessent»

PAR PASCALE PASCARIELLO
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 9 AVRIL 2019



Geneviève Legay au sol, le 23 mars, à Nice.

Mediapart a pu s'entretenir avec Geneviève Legay. Elle s'exprime pour la première fois depuis les faits. Passé le traumatisme psychologique, elle entend continuer son combat pour défendre les droits et qualifie de « *lamentables* » les propos tenus par Emmanuel Macron, dont le comportement est loin d'être « *un exemple de sagesse* ».

Grièvement blessée par une charge de policiers, à Nice, lors des manifestations du samedi 23 mars, Geneviève Legay, 73 ans, est sortie des urgences de l'hôpital Pasteur. Elle a été transférée à l'hôpital Cimiez, son état de santé nécessitant encore une surveillance médicale.



Geneviève Legay, photo prise avant la manifestation du 23 mars. © DR

Deux jours après les faits, le lundi 25 mars, le président de la République Emmanuel Macron et le procureur de la République de Nice Jean-Michel Prêtre annonçaient que la porte-parole d'Attac n'avait nullement été

heurtée par des policiers. Cependant, dès le samedi 23 mars, les premiers éléments de l'enquête relient l'origine des blessures de la victime à des violences policières (*lire ici notre article*). Les premiers constats médicaux dressent la liste des multiples fractures crâniennes de Geneviève Legay, dont l'état « *se serait aggravé au fil des heures* », selon le premier compte-rendu de l'officier de police judiciaire.

Le vendredi 29 mars, le procureur est donc obligé de revenir sur ces premières déclarations et reconnaît que la militante a bien été heurtée par un policier durant la charge. Une information judiciaire est alors ouverte.

Aujourd'hui, près de deux semaines après les événements, Geneviève Legay souffre d'une hémorragie méningée et d'un hématome sous-dural, c'est-à-dire au crâne, qui ne s'est pas résorbé. Elle n'a toujours pas retrouvé son équilibre, ni son odorat. Sa vue reste floue et elle n'entend plus de l'oreille droite. À l'arrêt de la morphine, des douleurs intenses sont apparues, qui ont provoqué de nouveaux examens, lesquels ont révélé une fracture du coccyx.

Comment vous sentez-vous aujourd'hui ?

Geneviève Legay : Le moral va en fonction des douleurs, provoquées désormais par la fracture du coccyx. Parfois, j'en pleure mais ça va aller. Le médecin m'a dit qu'il fallait encore trois semaines minimum pour le coccyx. Il faut aussi contrôler l'hémorragie et l'hématome que j'ai au crâne. J'espère pouvoir retrouver l'équilibre parce que là je ne peux pas me lever. J'ai hâte de pouvoir marcher et regagner mon domicile. Cette nuit, j'ai rêvé que j'étais chez moi. En me réveillant et en voyant ma chambre d'hôpital, mes blessures, j'ai pleuré. Le choc a été violent, c'est indéniable. Je dois être aussi suivie par une psychologue.

Quel souvenir gardez-vous du samedi 23 mars ?

Arrivée sur la place Garibaldi, j'ai retrouvé des amies, Radija et Sylvie. J'ai discuté avec de jeunes gendarmes. Je leur expliquais que nous manifestations pour eux et leurs enfants. Leur situation n'est pas meilleure que celle des manifestants et, en tant

que pacifiste, je sais que discuter est toujours plus important que la confrontation dans laquelle l'État veut nous conduire.

Nous étions alors plusieurs « têtes grises », comme moi, donc pas vraiment menaçantes. Nous chantions *Bellaciao, L'Internationale*. Puis nous avons été dirigées vers l'extérieur de la place, vers le café de Turin, sur les rails du tram. Là, je me suis retrouvée face à un cordon de policiers. Je leur faisais face et, derrière moi, il y avait, à quelques mètres, mes amies.

Là encore, nous continuions à chanter. Je brandissais mon drapeau de la paix et je scandais « *Liberté de manifester* ». Nous étions d'humeur festive et très pacifistes. Puis, tout a été rapide et brusque. J'ai vu les policiers foncer sur nous, sans aucune raison. Puis, j'ai le souvenir d'avoir été sonnée, d'avoir été poussée par un policier. J'ai eu l'impression d'avoir reçu un coup et après je ne me rappelle plus de rien. J'ai dû m'effondrer à ce moment là, je suppose.

Je me rappelle m'être réveillée à l'hôpital, aux urgences, avec du sang qui coulait du nez et de l'oreille. Au début, les médecins ont dit à mes filles que je risquais de ne pas survivre. Ça a été un choc pour elles.

Dans un entretien publié le lundi 25 mars, dans *Nice Matin*, le président de la République déclare que « pour avoir la quiétude, il faut avoir un comportement responsable. [...] Quand on est fragile, qu'on peut se faire bousculer, on ne se rend pas dans des lieux qui sont définis comme interdits et on ne se met pas dans des situations comme celle-ci ». Emmanuel Macron assure par ailleurs qu'il n'y a eu aucun contact entre vous et les forces de l'ordre. Version appuyée le même jour par le procureur de la République de Nice, Jean-Michel Prêtre. Que pensez-vous de ces déclarations ?

C'est incompréhensible et surtout lamentable. Le lundi, lorsque Macron et le procureur tiennent ces propos, j'étais encore sous surveillance médicale accrue. Le président de la République n'a pas eu une seule pensée pour mes filles qui attendaient à l'hôpital pour savoir si j'allais pouvoir m'en sortir et avec

quelles séquelles. Et Estrosi [maire de Nice – ndlr] se permet de dire de son côté que mes blessures sont légères. C'est une honte.

Comment Emmanuel Macron peut-il donner des leçons de sagesse sans l'être lui-même ? C'est à l'image de ce qu'il fait avec le peuple qu'il ne comprend pas et qu'il ne veut pas comprendre. Il le méprise. Macron n'est pas un exemple de sagesse mais un exemple de mépris et de violence. En faisant ce que je fais, je suis sage, je défends un droit, le droit de manifester.



Geneviève Legay au sol, le 23 mars, à Nice.

Je pense, avec ce qu'il m'est arrivé mais, bien avant moi, avec toutes les violences qu'ont subies les « gilets jaunes », que nous ne sommes plus dans un État de droit. La réponse d'Emmanuel Macron est autoritaire.

Je ne vais pas vous cacher que les deux premiers jours de mon hospitalisation, j'ai eu peur. Je n'arrivais pas à comprendre comment je pouvais me retrouver dans cet état pour avoir simplement et pacifiquement manifesté. Cela fait 50 ans que je milite et à 73 ans, je n'ai jamais vécu pareille violence. Le choc, la violence et la rapidité avec laquelle je me suis retrouvée blessée m'ont effrayée.

Mais aujourd'hui, je suis déterminée et je vais poursuivre le combat. C'est encore plus nécessaire de le faire lorsqu'on voit les dérives anti-démocratiques de ce gouvernement. Je veux me battre, je ne vais pas lâcher et je veux continuer à défendre nos droits et celui de manifester.

Votre avocat Maître Arié Alimi a déposé plainte contre « X » pour « violence volontaire en réunion avec arme par personnes depositaires de l'autorité publique et sur personne vulnérable » et pour « subornation de témoin ». Une information judiciaire a été ouverte. Et, depuis le revirement

du procureur de la République de Nice, un policier a reconnu vous avoir poussée. Qu'attendez-vous de ces procédures judiciaires ?

Dès le lendemain de la manifestation, le dimanche, j'ai reçu la visite de deux policières, ensuite de deux policiers et encore de deux autres policiers. J'étais toute seule, sans que ma famille ne soit prévenue. Ils m'ont interrogée alors que j'avais des examens à passer. Je n'avais même pas mes lunettes de vue. Ma chambre était surveillée par un garde qui laissait facilement rentrer la police mais pas mes proches.

Le dimanche, donc, les policiers ont commencé l'audition avant que je passe mon scanner et l'ont continuée juste après, sans me laisser de temps de repos. Ils ont surtout insisté pour me faire dire que c'était un journaliste qui m'avait poussée. Or, c'est faux. Je me rappelle avoir été poussée par un policier et je le leur ai dit. Mais ils insistaient sur le journaliste. C'est pour cette raison, ces pressions qu'ils ont exercées sur moi, que Maître Alimi a aussi porté plainte pour subornation.

Pour la suite de l'enquête, je ne veux pas me tromper de cible. Je sais que le policier qui m'a poussée a reçu des ordres de sa hiérarchie, du commissaire Souchi, du préfet de police, du ministère de l'intérieur. Je veux

qu'on remonte vers les responsables et qu'on ne reste pas sur les simples exécutants. Je me rappelle très bien au début de la manifestation de ce commissaire Souchi, et de son regard. Il semblait animé de colère à notre égard. Comme si le drapeau de la paix que j'agitais le mettait hors de lui.

Aujourd'hui, je veux que la procédure judiciaire permette de révéler la vérité sur mes blessures et que les mensonges cessent. J'aimerais que ce soit aussi un moyen de s'interroger sur la violence exercée par l'État. Mais vu comment a été menée l'enquête au début, j'ai peur que des éléments soient cachés ou enlevés. C'est cela mes craintes, surtout à Nice. C'est aussi pour cette raison que Maître Alimi a demandé le dépaysement de l'affaire.

En tout cas, j'irai jusqu'au bout. Je me dois de le faire pour mes filles, qui ont été très choquées, et pour tous les manifestants qui me soutiennent. Je reçois chaque jour de nombreux courriers de France, de Belgique, d'Allemagne ou d'Angleterre. C'est très touchant. Les gilets jaunes me soutiennent et je continuerai de les soutenir. Je ne vais pas arrêter de me battre pour défendre, comme je le fais depuis 50 ans, nos droits et lutter contre la répression de l'État, sous toutes les formes qu'elle prend.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.